



SOTB1BA

2024 - 2025

Bachelier en sociologie et anthropologie (français-néerlandais-anglais)





Le programme trilingue français-anglais-néerlandais de bachelier en sociologie et anthropologie est un programme de 1er cycle (bachelier dit de "transition"), qui comporte 180 crédits, et fait l'objet d'une découpe chronologique en trois blocs annuels de 60 crédits.

Le programme repose sur **4 piliers** :

1. **une solide formation pluridisciplinaire en sciences humaines** par des enseignements introductifs aux principales disciplines des sciences humaines et sociales (philosophie, histoire, économie, droit, science politique, psychologie, sociologie et anthropologie) ;
2. **une formation de plus en plus spécialisée en sociologie et anthropologie** (Analyse des théories sociologiques, Sociologie de la culture, Questions spéciales d'anthropologie, Sociologie politique, Analyse de l'action publique, Socio-anthropologie du symbolique, Analyses et théories du pouvoir, Sociologie de l'action collective, Mutations et politiques urbaines, etc.) ;
3. **une formation méthodologique**, sous forme de cours et séminaires qui ont pour objet l'apprentissage de différentes méthodes qualitative et quantitative en sciences humaines et sociales (Démarche et méthodes en sciences sociales, Méthodes de terrain, Méthodes quantitatives, etc.);
4. **un enseignement linguistique de qualité.**

Dans le programme trilingue français-anglais-néerlandais du bachelier en sociologie et anthropologie, chaque année, 4 cours sont assurés en anglais et en néerlandais:

- En première année : Analyse van de media-instellingen, Sociologie (néerlandais), Political science, Geopolitics
- En deuxième année: Law and religion, Economie1 (néerlandais), Economics 2, Politieke sociologie
- En troisième année : Mens en organisatie, Milieu en samenleving, International Communications, Ethics and the Economy

Les enseignements sont donnés par des membres du corps enseignant dont l'anglais est la langue maternelle ou qui ont suivi tout ou partie de leur cursus universitaire en langue anglaise. De plus, les étudiant-es continuent à se perfectionner en suivant des cours d'anglais et/ou de néerlandais en 1ère, 2ème et 3ème année.

Par ailleurs, les étudiant-es qui le souhaitent peuvent, durant le 2e quadrimestre du 3e#bloc, poursuivre un séjour Erasmus, au sein d'une des universités partenaires en Europe, Asie, Amérique du nord ou du sud ,dont les programmes sont dispensés dans une autre langue que le français. Autre formule proposée : les étudiant-es dont la réussite a été proclamée à l'issue de la session de juin peuvent postuler à#une bourse annuelle pour séjour linguistique d'été en Flandre ou à l'étranger.

### Opter pour un bachelier supplémentaire

Les programmes de bacheliers supplémentaires sont l'une des spécificités de l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles.

Tout-e étudiant-e peut entamer un deuxième bachelier, parallèlement à son bachelier principal. Il s'agira de compléter le cursus principal avec un minimum de 60 et un maximum de 125 crédits supplémentaires à répartir sur plusieurs années. Le bachelier supplémentaire peut être terminé après le bachelier principal. Une série de cours suivis dans le programme principal sont valorisés dans le cadre du bachelier supplémentaire et ne font donc plus l'objet d'une évaluation.

Le grade de bachelier supplémentaire a la même valeur que le grade de bachelier principal et assure un accès immédiat au master correspondant.

Sont possibles des bacheliers supplémentaires en :

- [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sociologie et anthropologie\]](#)
- [Bachelier en droit \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sociologie et anthropologie\]](#)

Plus d'informations en contactant l'administration facultaire : [espo-slb@uclouvain.be](mailto:espo-slb@uclouvain.be).



Chaque année, les thématiques de travail sont revues en fonction de l'actualité et des projets de recherche qui sont en cours.

## SOTB1BA Programme

### PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

---

- 
-





|             |                                          |                     |                             | Bloc annuel |   |   |
|-------------|------------------------------------------|---------------------|-----------------------------|-------------|---|---|
|             |                                          |                     |                             | 1           | 2 | 3 |
| ☒ BCOMU1212 | Socio-histoire des médias 📺              | Geoffroy Patriarche | PR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 |             |   | X |
| ☒ BPOLS1320 | Media en politiek 📺                      | Dave Sinardet       | SR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 |             |   | X |
| ☒ BHDPO1317 | Partis politiques et groupes d'intérêt 📺 | Olivier Paye        | PR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 |             |   | X |
| ☒ BSPOL1310 | Travail, emploi et protection sociale 📺  | Olivier Paye        | PR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 |             |   | X |
| ☒ BSPOL1313 | Politique comparée                       |                     |                             |             |   |   |



## PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

### Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

### # Tableau des prérequis

|                  |                                                                              |
|------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| <b>BANGL1292</b> | "English II" a comme prérequis BANGL1192                                     |
|                  | • BANGL1192 - Anglais I                                                      |
| <b>BANGL1392</b> | "English III" a comme prérequis BANGL1292                                    |
|                  | • BANGL1292 - Anglais II                                                     |
| <b>BCOMU1210</b> | "Communication, culture and social interactions" a comme prérequis BPOLS1110 |
|                  | • BPOLS1110 - Information et communication                                   |
| <b>BCOMU1211</b> | "Corporate communication and public relations " a comme prérequis BPOLS1110  |
|                  | • BPOLS1110 - Information et communication                                   |
| <b>BCOMU1212</b> | "Social-history of media" a comme prérequis BPOLS1115                        |
|                  | • BPOLS1115 - Analyse van de media-instellingen                              |
| <b>BCOMU1213</b> | "Intercultural communication" a comme prérequis BPOLS1110                    |
|                  | • BPOLS1110 - Information et communication                                   |
| <b>BCOMU1250</b> | "Media reception and media use" a comme prérequis BPOLS1110                  |
|                  | • BPOLS1110 - Information et communication                                   |
| <b>BCOMU1310</b> | "Semiotics" a comme prérequis BPOLS1110                                      |
|                  | • BPOLS1110 - Information et communication                                   |
| <b>BCOMU1313</b> | "International communications" a comme prérequis BPOLS1110                   |
|                  | • BPOLS1110 - Information et communication                                   |
| <b>BCOMU1315</b> | "Communication and organisations" a comme prérequis BPOLS1110                |
|                  | • BPOLS1110 - Information et communication                                   |
| <b>BCOMU1316</b> | "Issues and practices of journalism" a comme prérequis BPOLS1115             |
|                  | • BPOLS1115 - Analyse van de media-instellingen                              |
| <b>BCOMU1317</b> | "Public space, knowledge and media" a comme prérequis BPOLS1110              |
|                  | • BPOLS1110 - Information et communication                                   |
| <b>BDRAN1265</b> | "Law and Religion" a comme prérequis BESPO1176                               |
|                  | • BESPO1176 - Droit                                                          |
| <b>BECGE1326</b> | "Humans and organization" a comme prérequis BESPO1161                        |
|                  | • BESPO1161 - Sociologie                                                     |
| <b>BESPO1360</b> | "Ethics and the economy " a comme prérequis BESPO1173A OR BPOLS1127          |
|                  | • BESPO1173A - Economie I                                                    |
|                  | • BPOLS1127 - Economics II                                                   |
| <b>BHDPO1312</b> | "International relations analysis" a comme prérequis BESPO1165               |
|                  | • BESPO1165 - Political Science                                              |
| <b>BHDPO1315</b> | "EU politics" a comme prérequis BESPO1165                                    |
|                  | • BESPO1165 - Political Science                                              |
| <b>BHDPO1316</b> | "Transformations and urban politics" a comme prérequis BESPO1161             |
|                  | • BESPO1161 - Sociologie                                                     |
| <b>BHDPO1317</b> | "Political parties and lobby groups " a comme prérequis BESPO1165            |
|                  | • BESPO1165 - Political Science                                              |
| <b>BNEER1282</b> | "Dutch II" a comme prérequis BNEER1183                                       |

- BNEER1183 - Néerlandais I
- BNEER1382** "Dutch III" a comme prérequis BNEER1282
- BNEER1282 - Néerlandais II
- BPOLS1233** "Quantitative methods II: statistics" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
- BPOLS1252** "Anthropology: special topics" a comme prérequis BESPO1161 OR BPOLS1111
- BESPO1161 - Sociologie
- BPOLS1111 - Anthropologie
- BPOLS1320** "Media and politics" a comme prérequis BPOLS1110 OR BESPO1165
- BPOLS1110 - Information et communication
- BESPO1165 - Political Science
- BPOLS1330** "Quantitative methods I: data production" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
- BPOLS1331** "Quantitative methods III: data analysis" a comme prérequis BPOLS1233 AND BPOLS1330
- BPOLS1233 - Méthodes quantitatives II: Statistique
- BPOLS1330 - Méthodes quantitatives I: Production des données
- BPOLS1352** "Multidisciplinary workshop" a comme prérequis BSOCA1330 AND BPOLS1330 AND BPOLS1231
- BSOCA1330 - Méthodes de terrain: Observation et entretiens
- BPOLS1330 - Méthodes quantitatives I: Production des données
- BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
- BSOCA1210** "Sociology of culture" a comme prérequis BESPO1161
- BESPO1161 - Sociologie
- BSOCA1211** "Analysis of sociological theories " a comme prérequis BESPO1161
- BESPO1161 - Sociologie
- BSOCA1310** "The Sociology of Collective Action" a comme prérequis BESPO1161
- BESPO1161 - Sociologie
- BSOCA1312** "Socio-anthropology of the symbolic " a comme prérequis BESPO1161
- BESPO1161 - Sociologie
- BSOCA1313** "Historical sociology of European integration " a comme prérequis BESPO1161
- BESPO1161 - Sociologie
- BSOCA1314** "Society and environment" a comme prérequis BESPO1165 OR BESPO1161
- BESPO1165 - Political Science
- BESPO1161 - Sociologie
- BSOCA1315** "Analysis and theories of power" a comme prérequis BESPO1165 OR BPOLS1110 OR BESPO1161
- BESPO1165 - Political Science
- BPOLS1110 - Information et communication
- BESPO1161 - Sociologie
- BSOCA1330** "Field methods: observation and interviews" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
- BSPOL1211** "Political sociology" a comme prérequis BESPO1165 OR BESPO1161
- BESPO1165 - Political Science
- BESPO1161 - Sociologie
- BSPOL1214** "Political Doctrines " a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - Political Science
- BSPOL1215** "International Organizations" a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - Political Science
- BSPOL1310** "Labour, employment and social protection" a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - Political Science
- BSPOL1312** "International relations " a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - Political Science
- BSPOL1313** "Comparative politics" a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - Political Science
- BSPOL1315** "Political Systems " a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - Political Science
- BSPOL1316** "The European Political System " a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - Political Science
- BSPOL1322** "Public Policy Analysis" a comme prérequis BESPO1165 OR BESPO1161
- BESPO1165 - Political Science
- BESPO1161 - Sociologie

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

---

### SOTB1BA - 1er bloc annuel

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

### o Contenu de la formation :

---

#### o Sociologie et anthropologie

|             |            |
|-------------|------------|
| ○ BESPO1161 | Sociologie |
|-------------|------------|

|             |                                           |                                                                   |                                           |
|-------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| ○ BPOLS1231 | Démarche et méthodes en sciences sociales | Karine Dejean<br>Emmanuelle<br>Lenel (supplée)<br>Nicolas Marquis | PS [q2]<br>[22.5h<br>+15h] [5<br>Crédits] |
|-------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|

○

## SOTB1BA - 2e bloc annuel

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

## o Contenu de la formation :

---

### o Sociologie et anthropologie

● BSOCA1211



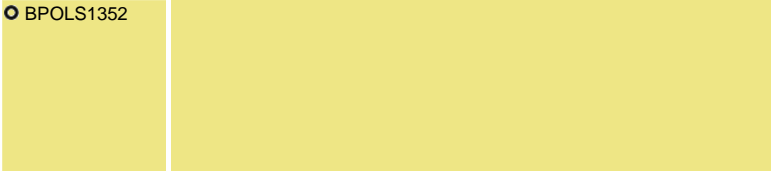
## **SOTB1BA - 3e bloc annuel**

---

- Obligatoire
  - ✂ Au choix
  - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
  - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
  - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
  - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
  -
-

o **Atelier pluridisciplinaire**

o BPOLS1352







## SOTB1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

### Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

#### Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

### Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
  - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
  - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou

## PÉDAGOGIE

---

À côté de cours magistraux classiques, de type ex cathedra, qui se donnent dans des auditoriums de taille raisonnable, des pratiques d'enseignement actif favorisent le déploiement et l'appropriation de compétences théoriques, méthodologiques et analytiques.

Ainsi, le programme de bachelier en sociologie et anthropologie est composé, outre les cours magistraux, d'activités d'apprentissage plus "pratiques", sous la forme de séminaires ou d'ateliers par exemple, qui offrent la particularité pédagogique de reposer sur les contributions des étudiant-es et d'être dispensées en petits groupes. Ces dispositifs permettent à l'étudiant-e, au sein d'un groupe de travail de taille restreinte, d'entretenir un contact privilégié avec les professeur-es et les chercheur-es enseignant-es, et de mettre en oeuvre des démarches qui mobilisent et concrétisent les acquis de sa formation.

Le site Bruxelles-Saint-Louis se situe en plein centre de Bruxelles : il en résulte d'indéniables avantages pratiques dont une connexion aisée en métro et en train. Mais surtout sa localisation près des acteurs sociaux, des associations, des ONG, des institutions politiques nationales et européennes permet l'intervention de leurs membres ou la participation à des activités en lien avec ces acteurs et actrices.

Le site Saint-Louis - Bruxelles est spécialisé dans les trois années de bachelier et accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite (OAR) propose diverses activités de soutien.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Les évaluations s'effectuent généralement sous la forme d'un examen. Pour les séminaires, elles prennent en compte les résultats obtenus aux travaux réalisés durant l'année. Les examens sont écrits (pour les cours en grand auditorium) ou oraux. Ils portent non seulement sur la connaissance de la matière mais également sur la capacité de l'étudiant-e à se l'approprier et à l'appliquer à des objets non vus au cours.

Trois sessions d'examens sont organisées au cours de l'année académique: en janvier, en juin, en août-septembre. Dans le 1er bloc annuel standardisé, les examens de la session de janvier qui n'auraient pas été réussis peuvent être représentés jusqu'à deux fois: en juin et en septembre.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

---

### Programmes d'échange

L'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles a conclu des conventions d'échanges avec des universités situées en dehors de la Communauté française. Ces conventions permettent aux étudiant-es de suivre une partie de leur programme de bachelier dans une université partenaire tout en restant inscrit-es à titre principal à l'UCLouvain. En échange, des étudiant-es des universités partenaires peuvent également venir suivre une partie de leur programme de bachelier dans notre université.

Trois types d'échanges sont proposés aux étudiant-es :

- des **échanges Erasmus** avec des universités de pays de l'Union européenne
- des **échanges Erasmus Belgica** avec des universités néerlandophones
- des **échanges avec des universités hors Europe**, sur base d'accords bilatéraux

Les étudiant-es en sociologie et anthropologie peuvent participer à un séjour ERASMUS au second quadrimestre du 3<sup>e</sup> bloc annuel standardisé. La liste des destinations proposées est [la suivante](#). Le programme suivi durant ce séjour équivaut à environ 30 crédits.

### Bourses pour séjours linguistiques

La Faculté octroie des bourses aux étudiant-es qui souhaitent effectuer un séjour linguistique durant l'été. Les candidats et candidates à ces bourses sont sélectionné-es sur la base de leurs résultats et de leur motivation.

**La réalisation d'un séjour Erasmus au cours de votre troisième année de bachelier n'empêche pas la réalisation d'un autre séjour au cours de votre master.**

En savoir plus sur les [séjours et bourses linguistiques](#).

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Le site de Bruxelles Saint-Louis est spécialisé dans les trois premières de bachelier. Après ce 1er cycle, avec votre diplôme de bachelier en sociologie et anthropologie, vous pouvez poursuivre vos études de master en Fédération Wallonie-Bruxelles ou dans une autre université en Belgique ou à l'étranger (Europe, Canada,...).

### Masters à l'UCLouvain

#### Accès direct

- [Master \[120\] en sociologie](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en anthropologie](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en sociologie et anthropologie](#) (Louvain-la-Neuve)

- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences de la famille et de la sexualité](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en études européennes](#) (Louvain-la-Neuve)

#### Accès moyennant un complément de formation ou sur dossier

Moyennant le suivi d'un complément de formation au cours de votre master et le respect des conditions d'accès et prérequis fixés, sont également accessibles aux étudiants porteurs d'un titre de bachelier en sociologie et anthropologie:

- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation générale](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation relations internationales](#) (Mons)
- [Master \[120\] en criminologie](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en administration publique](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en stratégie de la communication et culture numérique \(horaire décalé\)](#) (Bruxelles Saint-Louis)
- [Master \[120\] en communication](#) (Louvain-la-Neuve), [Master \[120\] en communication](#) (Mons), [Master \[120\] en communication \(horaire décalé\)](#) (Mons)
- [Master \[120\] en journalisme](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en éthique](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#) (Louvain-la-Neuve)

## GESTION ET CONTACTS

---

### L'administration facultaire

02 211 78 79 - [espo-slb@uclouvain.be](mailto:espo-slb@uclouvain.be)

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 205

Permanences : du lundi au jeudi, de 10h à 12h30

### Dérogation non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit parvenir pour le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante: [derogation-inscription-slb@uclouvain.be](mailto:derogation-inscription-slb@uclouvain.be).

## Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPB

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis ([ESPB](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ESPB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte  
1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Abraham Franssen

Responsable académique du programme: [Benedikte Zitouni](#)

Jury

- Président: [Yannick Vanderborght](#)
- Secrétaire: [Benedikte Zitouni](#)
- Troisième membre: